

Numéro tarifaire	Désignation des produits	Taux de la nation la plus favorisée appliqué	Taux de droit offert
1507.90.90	Autres	9.5 %	En franchise
15.08	Huile d'arachide et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées		
1508.10.00	Huile brute	4.5 %	En franchise
1508.90.00	Autres	9.5 %	En franchise
15.09	Huile d'olive et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées.		
1509.10.00	Vierges	0.0 %	En franchise
1509.90.00	Autres	0.0 %	En franchise
1510.00.00	Autres huiles et leurs fractions, obtenues exclusivement à partir d'olives, même raffinées, mais non chimiquement modifiées et mélanges de ces huiles ou fractions avec des huiles ou fractions du n° 15.09.	0.0 %	En franchise
15.11	Huile de palme et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées.		
1511.10.00	Huile brute	6.0 %	En franchise
1511.90	Autres		
1511.90.10	Mi-fractions d'huile de palme devant servir à la fabrication d'équivalent du beurre de cacao	0.0 %	En franchise
1511.90.20	Huile de palme et ses fractions devant servir à la fabrication de margarine et de shortening	0.0 %	En franchise
1511.90.90	Autres	11.0 %	En franchise